

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20130516-2013 B185-DE
Date de télétransmission : 24/05/2013
Date de réception préfecture : 24/05/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



communauté du
PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 16 MAI 2013
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2013_B185

OBJET : Promotion du territoire - Partenariat entre la Communauté du Pays d'Aix et Wiki2d

Le 16 mai 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Saint-Marc-Jaumegarde, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 10 mai 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CHARDON Robert, vice-président, Venelles - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(s) avec pouvoir :

BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - DELOCHE Gérard, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à DAGORNE Robert - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DI CARO Sylvaine - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir GALLESE Alexandre - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance, donne pouvoir à MARTIN Régis - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air, donne pouvoir à PERRIN Jean-Claude

Excusé(s) :

CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence

Monsieur Georges CRISTIANI donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 16 MAI 2013

Rapporteur : Georges CRISTIANI

Thématique : Promotion du Territoire

**Objet : Partenariat entre la Communauté du Pays d'Aix et Wiki2d.
Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Avec l'objectif de valoriser sa politique en faveur du développement durable et de rejoindre une démarche participative d'acteurs publics et privés initiée par La Provence, un partenariat est proposé à la Communauté du Pays d'Aix (Wiki2d), décliné en plusieurs actions de communication pour un montant total de 35 880 € TTC (30 000 € HT).

Exposé des motifs :

Le groupe La Provence a entrepris de réunir des collectivités locales, des entreprises et des acteurs du développement durable, aux fins de créer une structure de partage d'informations et d'expériences liées à l'environnement. La Communauté du Pays d'Aix a rejoint cette démarche, intitulée Wiki2d, en 2011 et 2012.

Il est proposé en 2013 de reconduire ce partenariat en le déclinant en 4 différents volets. En effet, les différents services concernés par la démarche ont témoigné des retombées positives des informations qu'ils ont mises en ligne sur la plateforme participative, que ce soit les Transports, l'Environnement ou les Déchets.

Site Wiki2D et plateforme collaborative

- La communauté du Pays d'Aix bénéficiera d'un référencement dans l'espace « partenaires » de wiki2d, sous forme d'une page.
- Elle pourra participer au blog, sans limitation de volume, avec modération a posteriori.
- Elle bénéficiera d'une visibilité en home page.
- Enfin, elle bénéficiera d'une assistance technique pour l'intégration de ses données.

Le Mag Wiki2d

- La Provence s'engage à assurer un suivi des projets de la CPA sur le développement durable, au sein du supplément mensuel, sous forme d'articles ou de logo, en fonction de l'actualité de la CPA.
- Elle s'engage également à citer ses partenaires lors des comptes-rendus des débats annuels et s'assure de la visibilité du partenaire sur l'ensemble des campagnes d'autopromotion.

Evènementiel

- Participation de la C.P.A. aux petits déjeuners organisés.
- Participation de la C.P.A. aux Trophées de fin d'année.

Les espaces publicitaires

- La Provence s'engage à mettre à disposition de la C.P.A. 6 pleines pages dans La Provence (édition Aix-Pays d'Aix) sur la thématique du développement durable. Le format de la pleine page est modulable en demi et quart de page.
- La Provence s'engage aussi à mettre à notre disposition 5 pages dans wiki2d Le Mag sur les numéros de son choix.

Pour rappel, les modalités du partenariat 2013 sont revues à la baisse par rapport à la convention de 2012 (36000€ HT) en raison de la non reconduction des Trophées de la famille durable qui concernait la promotion du Plan Climat en Pays d'Aix. Dans le cadre des négociations la Provence propose d'augmenter le nombre d'encarts publicitaires à disposition en passant de 3 demi pages en 2012 à 6 pleines pages en 2013 pour majorer l'impact des actions C.P.A. et sa lisibilité par le public. La CPA

bénéficiera aussi de 5 pleines pages dans Wiki2d Le Mag (tiré à part) sur les numéros de notre choix.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 délégrant une partie des attributions du Conseil au Bureau,

VU l'avis de la Commission Promotion du Territoire en date du 25 Avril 2013 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le partenariat entre la Communauté du Pays d'Aix et Eurosud-La Provence pour sa participation au dispositif Wiki2d 2013;
- **AUTORISER** Madame le Président à signer la convention ainsi que tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération ;
- **DIRE** que la somme versée sera prise sur les crédits de la Direction de la Communication, sur la ligne 023-6231 qui présente les disponibilités nécessaires.

Contribuons au développement durable en Provence Alpes Côte d'Azur

CONVENTION D'OBJECTIFS - PARTENARIAT 2013



1/ Charte d'engagement wiki2d

wiki2d : L'expérience au service de tous

De la collectivité à la PME - PMI, de nombreuses démarches de développement durable sont engagées sous forme de plans structurés ou d'initiatives indépendantes. Ces actions bénéficient rarement de la visibilité qu'elles méritent.

Le développement durable devient par conséquent un élément déterminant dans l'évolution des politiques de communication à l'interne comme à l'externe. Dans ce but, La Provence a créé **wiki2d**, vitrine des meilleures pratiques régionales PACAC, voire méditerranéennes, avec le soutien d'acteurs référents dans le domaine du développement durable.

Pourquoi ? Afin de DONNER DE LA VISIBILITE aux initiatives utiles, en cherchant à démontrer que si personne n'est parfait dans ce domaine, on peut AGIR POUR S'AMÉLIORER, et encourager le progrès collectif par l'exemplarité.

Dans cette optique, **wiki2d** ne revendique aucun rôle d'assistance ou d'évaluation et se donne pour seule mission la valorisation des bonnes pratiques, et leur publication sous une forme organisée, tout en veillant à écarter les tentatives de green washing.

Le système **wiki2d** repose entièrement sur un principe de mutualisation. Plateforme d'échanges sur les trois volets du développement durable (environnement, économie, social), cette base de données multimédia ouverte à tous, s'articule autour :

- d'un dispositif bi media (web et papier), multi sources (blogueurs, universitaires, partenaires, internautes, autres sites, et médias), d'un comité éthique constitué de scientifiques et universitaires
- d'animations : petits déjeuners, débats publics, participations à des événements
- d'une règle du jeu claire (charte de bonne conduite) pour l'utilisation du site web

wiki2d : Principes éthiques

wiki2d, outil au service de tous les citoyens, professionnels, scolaires, chercheurs, poursuit un double objectif :

- Sensibiliser les populations aux enjeux du développement durable
- Recenser les meilleures pratiques régionales dans une optique d'exemplarité, afin de réconcilier activité économique performante, développement humain, protection et préservation des ressources naturelles.

Ce n'est ni un instrument de propagande ni un territoire de polémique. Son contenu se veut réaliste mais optimiste. Il doit inciter les acteurs économiques et la société civile à mener des politiques d'amélioration et à en débattre.

La ligne éditoriale de **wiki2d** se veut résolument constructive. Il s'agit de donner de la visibilité aux meilleures pratiques et de les encourager, sans toutefois perdre de vue les réalités de l'actualité.

Ainsi,

- Les articles postés par les experts se voudront éducatifs et sensibilisateurs.
- Les articles des différents médias sélectionnés pour le site, traiteront l'actualité du développement durable de la grande région sous l'angle de l'expérimentation productive et de la valeur reproductive.
- Les articles postés par les internautes et les partenaires auront un caractère informatif fondé.

Par ailleurs, par souci d'honnêteté de la démarche, l'actualité développement durable traitée sur laprovence.com sera reprise dans sa globalité sous forme d'un fil RSS sur **wiki2d**, y compris les sujets qui peuvent faire débat et impliquer nos membres.

D'autre part, l'un des rôles du Comité d'éthique consistera à alerter les modérateurs du site sur d'éventuelles tentatives de blanchiment d'image (green washing).

wiki2d : Contributions et modération

wiki2d est conçu sur une technologie de blog, solution retenue afin de faciliter l'interactivité et la contribution sous toutes ses formes : textes, images, vidéos, flux, ...

wiki2d, simple à alimenter avec toutes les options d'intégration de rich média, est conçu pour créer les meilleures conditions de contributions, et reste soumis à trois niveaux de modération.

Contenu toujours autorisé :

- Les articles et reportages produits par les rédactions des Groupes La Provence sous forme de titres, accroches et liens.
- Le contenu généré par des experts (universitaires, experts et scientifiques reconnus, organismes dédiés au développement durable).

Contenu modéré a priori :

- Les témoignages des internautes sur leurs bonnes pratiques
- Résumés d'articles et liens d'autres sites avec lesquels nous aurons conclu des accords de partenariat.

Contenu modéré a posteriori :

- Les contenus de nos partenaires

Dans un objectif de transparence, tous les contributeurs seront identifiés et les sources affichées. **wiki2d** se réserve le droit de supprimer les articles qui ne seront pas conformes à l'éthique du site.

wiki2d : Une exposition médiatique et événementielle forte

wiki2d bénéficie d'un réel soutien médiatique au travers des supports du Groupe La Provence permettant d'optimiser la visibilité du dispositif.

Les événements wiki2d

- **Les petits déjeuners wiki2d** : ils sont organisés entre les partenaires **wiki2d** deux à trois fois par an. Un invité aborde la thématique et lance les échanges entre partenaires. Ils sont animés par les journalistes du pôle DD de La Provence.
- **Les Trophées wiki2d** : organisés en fin d'année, cette première édition sera l'occasion d'un dîner débat avec remise des Trophées par les partenaires.

La médiatisation :

Le supplément « wiki2d – Le Mag » diffusé en kiosques avec la Provence, traitant de :

- L'actualité régionale 2D du moment
- Un dossier central sur une thématique/expérience intéressante détectée dans la région
- Un espace « 3 questions à un expert », retour des chats différés organisés sur le site
- L'agenda 2D
- Les projets en cours de nos partenaires
- Les annonces et retours des événements organisés par wiki2d
- Les informations liées au monde de la formation autour du 2D
- Etc.

Les annonces d'autopromotion :

- Incitation à contribuer sur le site (initiatives locales, questions aux experts, ...)
- Logo wiki2d en surheader de la homepage de laprovence.com avec lien vers le site
- Les autopromotions reprises également sur laprovence.com au travers d'une rubrique Développement Durable
- Promotion du site wiki2d.org sur nos médias
- Logo des partenaires sur toutes les annonces d'autopromotion de Wiki2d

wiki2d : Les avantages des partenaires

En tant qu'entreprise, collectivité, association, fondation, vous êtes acteur du développement durable dans la région. Wiki2d permet le rayonnement de vos actions sur le web et dans la presse, ainsi que la possibilité de partager votre expérience, ou encore faciliter la mise en place de vos démarches. Salariés, clients, fournisseurs, administrés... pourront mieux comprendre votre action et vous identifier comme un acteur social responsable, visionnaire et précurseur.

Le partenaire bénéficie d'un espace d'expression illimité sur le site et d'une visibilité accrue de ses actions dans nos médias, qui prendront les formes suivantes :

Le site :

- Le référencement dans notre espace « partenaires » sous forme d'une page dédiée CPA
- Vos publications sur le site sans limitation de volume (textes, photos, vidéos ...)
- La visibilité de votre logo en home page
- L'assistance technique pour l'intégration de vos données

Le Mag wiki2d :

- Le suivi de l'évolution de vos projets 2D au sein de chaque n° de « Wiki2d Le Mag » (articles selon votre actualité réalisés avec le concours de nos équipes de rédaction)
- Votre visibilité sur l'ensemble de nos campagnes d'autopromotion (logo)

Les événements :

- votre participation aux petits déjeuners
- votre participation aux Trophées de fin d'année

Les espaces publicitaires :

- Mise à disposition de **6 Pleines pages dans La Provence édition Aix-Pays d'Aix** (format modulable en 1/4 et 1/2 pages) **sur une thématique DD**
- Mise à disposition de **5 pages** dans wiki2d Le Mag sur les n° de votre choix

Adhérer au réseau wiki2d

Pour la crédibilité de **wiki2d** basé sur le principe de l'exemplarité, les partenaires devront pouvoir justifier d'une politique en matière de développement durable.

Le partenaire s'engage en intégrant **wiki2d** à :

- Communiquer sa politique développement durable sous forme de synthèse.
- Contribuer régulièrement sur le site
- Mentionner les sources des données postées
- Participer aux événements annuels organisés par wiki2d

2/ Budget

Budget brut de l'opération : 72 020 €HT

Ramené au tarif partenaire de 30 000 €HT (35 880 €TTC)

Pour la Communauté du Pays d'Aix
représentée par Mme Maryse Joissains-Masini
Président de la CPA

Pour Eurosud Provence
représentée par Mr Eric Langlois
Directeur de régie

Annexe – Récapitulatif des prestations

Le site wiki2d.org :

- Le référencement dans notre espace « partenaires » sous forme d'une page dédiée CPA
- Vos publications sur le site sans limitation de volume (textes, photos, vidéos ...)
- La visibilité de votre logo en home page
- L'assistance technique pour l'intégration de vos données

Le Mag wiki2d :

- Le suivi de l'évolution de vos projets 2D au sein de chaque n° de « Wiki2d Le Mag » (articles selon Votre actualité réalisés avec le concours de nos équipes de rédaction)
- Votre visibilité sur l'ensemble de nos campagnes d'autopromotion (logo)

Les événements organisés par wiki2d :

- Votre participation aux petits déjeuners
- Votre participation aux Trophées de fin d'année

Les espaces publicitaires :

- Mise à disposition de 6 x pleines pages dans La Provence édition Aix-Pays d'Aix (format modulable en ¼ et pleine page) sur une thématique DD
- Mise à disposition de 5 pages dans wiki2d Le Mag sur les n° de votre choix

Budget brut de l'opération : 72 020 €HT

Ramené au tarif partenaire de 30 000 €HT (35 880 €TTC).

OBJET : Promotion du territoire - Partenariat entre la Communauté du Pays d'Aix et Wiki2d

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



23 MAI 2013